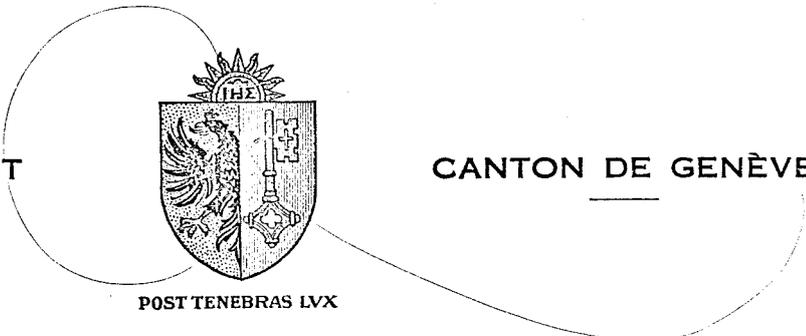


394

RÉPUBLIQUE ET

CANTON DE GENÈVE



POST TENEBRAS LVX

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

23 juillet 1941

Le Conseil d'Etat

Vu la requête adressée au Conseil administratif de la Ville de Genève par différents groupements demandant de changer les noms des rues du Nord et de la Voie Creuse;

Vu la proposition des archives d'Etat de donner le nom de "rue de Zurich" à l'actuelle rue de l'Ecole, à l'occasion du 650ème anniversaire de la Confédération;

Vu le préavis favorable du service des archives d'Etat en date du 10 juillet 1941 et celui de la Ville de Genève en date du 2 juillet 1941;

Vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

A R R E T E :

De donner:

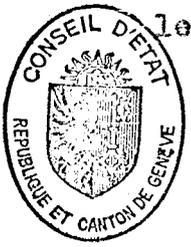
1. le nom de rue de Zurich à l'actuelle rue de l'Ecole (combourgeois de Genève dès 1584).
2. le nom de rue de Bâle à l'actuelle rue du Nord.
3. le nom de rue du Valais à l'actuelle rue de la Voie Creuse.

L'entrée en vigueur de ces nouvelles dénominations prendra date à partir du 1er janvier 1942.

Communiqué à:

Travaux	5
Archives	1
Ville de Genève	2
Dir. postes "	1

Certifié conforme :
le conseiller d'Etat délégué ,



Parai